

# Un effort Nobel :

## Opportunités pour la Suisse d'avancer dans la réduction des risques nucléaires et le désarmement en 2026, année du 125ème anniversaire du 1er Prix Nobel de la Paix

### SYNTHÈSE ET RECOMMANDATIONS

#### Introduction:

Le 27 janvier 2026, le Bulletin des scientifiques atomistes a réglé l'horloge de l'apocalypse à 85 secondes de minuit, indiquant la proximité d'une catastrophe civilisationnelle pour l'humanité, due au changement climatique, à une guerre nucléaire ou à un conflit mondial déclenché par la montée de l'autoritarisme, du militarisme et des actes d'agression.

L'invasion russe de l'Ukraine a accru le risque de guerre nucléaire en Europe et a conduit les pays de l'OTAN à renforcer leur engagement en matière de dissuasion nucléaire afin de prévenir toute nouvelle agression. Des actes d'agression et des menaces d'agression impliquant des États dotés de l'arme nucléaire ont également été recensés dans d'autres régions, notamment au Moyen-Orient et en Asie de l'Est. Ces événements exercent une pression supplémentaire sur les processus et traités de contrôle et de désarmement nucléaires, dont le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), dont la conférence d'examen quinquennale se tiendra en avril-mai 2026. Le traité New START, dernier accord de contrôle des armements nucléaires en vigueur entre la Fédération de Russie et les États-Unis, a expiré le 5 février 2026.

Ce contexte politique rend difficile la réalisation de progrès concrets en matière de réduction des risques nucléaires et de désarmement, à moins que ces initiatives ne s'accompagnent d'approches diplomatiques et juridiques visant à prévenir efficacement toute agression et à résoudre pacifiquement les différends internationaux, c'est-à-dire par le renforcement de la sécurité commune.

Le document de réflexion « Un effort dig Nobel » explore les possibilités de promouvoir une telle approche de sécurité commune en matière de désarmement nucléaire, notamment par le biais de la Conférence d'examen du TNP de 2026, de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, de l'Union interparlementaire, de l'Assemblée générale des Nations Unies, du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies, de la Cour internationale de Justice et de la Cour pénale internationale.

#### Le rôle de la Suisse :

La Suisse a joué un rôle important au niveau national, aux Nations Unies et dans d'autres instances pour contribuer à la réduction des risques de guerre nucléaire et promouvoir le désarmement nucléaire mondial. Ce rôle s'est notamment traduit par :

- L'arrêt de son programme de recherche et de développement d'armes nucléaires et son adhésion au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) en tant qu'État non nucléaire en 1977 ;
- Le succès de son initiative lors de la Conférence d'examen du TNP de 2010 sur le droit international humanitaire et les conséquences humanitaires des armes nucléaires ;
- L'adoption, en 2013, d'une loi interdisant le financement des armes nucléaires et autres armes prohibées (Loi suisse sur les matières de guerre) ;
- Sa participation active au Groupe de travail sur la désalerte et à l'Initiative de Stockholm pour le désarmement nucléaire ;
- L'organisation de délibérations et de négociations sur le contrôle des armements nucléaires, telles que le sommet Biden-Trump et les négociations du Plan d'action global commun (Accord sur le nucléaire iranien).

Par ailleurs, grâce à sa politique de neutralité active et à ses bons offices, la Suisse a joué un rôle important dans la résolution des conflits internationaux par la négociation et la médiation de tiers.

Dans ce document de réflexion, nous explorons les possibilités pour la Suisse de prendre des mesures supplémentaires pour faire progresser la réduction des risques nucléaires, le désarmement et la sécurité commune, qui pourraient gagner en popularité ou avoir un impact substantiel en 2026 et au-delà.

## **Recommandations:**

La Suisse Pourrait :

### **Concernant la réduction des risques nucléaires :**

1. Offrir d'accueillir des pourparlers entre la Russie et les États-Unis sur un accord de renouvellement du START et sur sa mise en œuvre.
2. Soutenir l'adoption de politiques de NEP par les pays dotés d'armes nucléaires et leurs alliés, y compris la proposition chinoise d'un accord du P5 et l'adoption du NEP par l'OTAN.

### **Concernant la sécurité commune :**

3. Introduire le cadre "sécurité commune vs dissuasion nucléaire" à la Conférence d'examen du TNP 2026, par une déclaration ou un document de travail, afin de démontrer aux pays dotés d'armes nucléaires et à leurs alliés les moyens par lesquels ils peuvent réduire leur dépendance à l'égard de la dissuasion nucléaire.
4. Poursuivre son travail de promotion de l'acceptation universelle de la juridiction obligatoire de la CIJ, notamment en produisant une version actualisée du Manuel sur l'acceptation de la juridiction de la Cour internationale de Justice, que la Suisse a publié en 2014.
5. Soutenir la proposition d'un avis consultatif de la Cour internationale de Justice sur les limites juridiques de l'utilisation du veto.
6. Soutenir un processus accéléré pour l'amendement visant à harmoniser la compétence sur le crime d'agression avec la compétence sur les autres crimes fondamentaux dans le Statut de Rome.
7. Dialoguer avec les deux parties au conflit Russie/Ukraine et avec des pays partageant les mêmes vues à l'AGNU sur un éventuel renvoi à la Cour internationale de Justice concernant le statut juridique de la Crimée, de la région du Donbass et des autres territoires occupés.

### **Concernant les zones exemptes d'armes nucléaires :**

8. Renforcer son soutien à une zone exempte d'armes nucléaires et d'autres ADM au Moyen-Orient, notamment en fournissant ses Bons Offices pour des pourparlers confidentiels entre les parties clés.
9. Employer ses Bons Offices pour soutenir les pourparlers et négociations en vue d'un traité de paix pour mettre fin définitivement à la guerre de Corée et inclure la proposition d'une ZEAN en Asie du Nord-Est dans ces négociations.
10. Soutenir un travail exploratoire sur une ZEAN européenne et sur les garanties de sécurité qui rendraient une telle zone crédible pour que les pays européens y adhèrent.

### **Concernant l'abolition nucléaire :**

11. Appeler les États dotés d'armes nucléaires et leurs alliés à s'engager à réaliser l'élimination mondiale des armes nucléaires au plus tard en 2045. La Suisse pourrait lancer cet appel à la Conférence d'examen du TNP 2026, à la Réunion de Haut Niveau des Nations Unies sur l'élimination totale des armes nucléaires (26 septembre), dans une ou des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies, et au Conseil des droits de l'Homme de l'ONU.
12. Adhérer au TIAN et encourager les autres États parties au TIAN à mettre fin à tout financement public des armes nucléaires dans leurs juridictions nationales/fédérales et à interdire le transit d'armes nucléaires sur leur territoire.
13. Promouvoir le lancement de négociations multilatérales sur une convention sur les armes nucléaires ou un traité-cadre pour le désarmement nucléaire mondial. Cela pourrait être proposé à la Conférence d'examen du TNP 2026 par une déclaration ou un document de travail, et à l'Assemblée générale des Nations Unies par une résolution de l'AGNU.

### **Concernant le désinvestissement de l'industrie des armes nucléaires :**

14. Encourager d'autres États à adopter des règlements pour mettre fin aux investissements publics dans l'industrie des armes nucléaires, et fournir son expérience dans la mise en œuvre de la Loi suisse sur le matériel de guerre comme preuve de la solidité continue du portefeuille d'investissement sous de tels règlements (voir aussi la recommandation 12).

### **Concernant les armes nucléaires et les droits de l'Homme :**

15. Approuver la déclaration conjointe Droit à la vie sans menace d'armes nucléaires.
16. Participer aux examens périodiques universels des États dotés d'armes nucléaires et de leurs alliés afin de questionner la mise en œuvre de leurs obligations au titre du droit international des droits de l'Homme de s'abstenir de menacer ou d'utiliser des armes nucléaires, de détruire les stocks existants d'armes nucléaires et de s'engager dans des négociations pour l'abolition nucléaire.